



Séance du Conseil général du 15 mars 2021 à 19h00
à la salle de spectacles de Saint-Aubin-Sauges

Ordre du jour :

1. Appel nominal.
2. Procès-verbal de la séance du 7 décembre 2020.
3. Procès-verbal de la séance du 14 décembre 2020.
4. Correspondance.
5. Nomination d'un membre au Comité scolaire du cercle des Cerisiers.
6. Nomination d'un délégué au Syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois.
7. Nomination d'un délégué supplémentaire au Conseil intercommunal de Sitebco.
8. Nomination d'un délégué supplémentaire au Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme (SIAALN).
9. Nomination d'un membre à la commission de l'aménagement du territoire et des transports en remplacement de M. Jean-Jacques Bourquin, démissionnaire.
10. Adoption du règlement sur la protection de la vendange.
11. Demande de consolidation de la dotation du personnel pour les structures d'accueil de Bevaix et de Saint-Aubin.
12. Réponse à la motion transpartisane « une place de jeux pour chaque village » et demande de crédit de CHF 65'000.- pour une place de jeux à Montalchez.
13. Demande de crédit de CHF 350'000.- pour la salle de sport et polyvalente de Gorgier.
14. Demande de crédit de CHF 21'000.- pour le remplacement des horodateurs aux ports de St-Aubin et Vaumarcus.
15. Demande de crédit de CHF 300'000.- pour la mise en conformité de l'éclairage public selon les contrôles OICF.
16. Arrêté relatif à la validation de l'organe de révision des comptes.

17. Arrêté relatif à la modification du Règlement général de commune concernant la délégation à la Paroisse temporelle.
18. Informations du Conseil communal.
19. Résolutions, interpellations et questions écrites.

❖ ***La séance se déroulera à huis-clos partiel.***

Le Conseil communal

Saint-Aubin-Sauges, le 24 février 2021

Empêchements

Selon l'art. 32 du règlement général de commune, tout membre du législatif empêché d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès du président.

Il communiquera par la même occasion au président le nom de son remplaçant ou de sa remplaçante pour cette séance (suppléant-e élu-e).